



RÉSEAU INTERPAT

Le réseau des démarches alimentaires de La Réunion



Contexte

- En 2021, le passage de 2 à 6 PAT de niveau 1 a mené à la création du réseau InterPAT.
- Le réseau accompagne l'émergence et le déploiement des PAT sur le territoire.
- En 2026, le territoire compte 3 PAT de niveau 1 et 6 PAT de niveau 2.



Solutions

- Organisation de groupes de travail thématiques, de formations et de rencontres partenariales
- Diffusion d'une veille informative, financière et événementielle via une newsletter
- Accompagnement au dépôt de projets dans le cadre des appels à projets (AAP)
- Intégration de la démarche dans des projets de recherche et valorisation auprès des politiques régionales

Gouvernance



Suites

- Création d'un site internet dédié aux PAT et au partage d'informations entre partenaires et acteurs du territoire
- Élargissement du réseau de partenaires territoriaux (GIEE, interprofessions, etc.)
- Volonté de développer un réseau à l'échelle des DROM
- Évaluer l'impact des PAT sur le territoire

Contacts : MARIGNOL Anaïs
 06 92 91 41 90 / anais.marignol@cirad.fr

Enseignements

- Besoin de mieux communiquer auprès des élus sur les actions menées dans le cadre des PAT.
- Renforcement des liens avec des territoires confrontés à des problématiques similaires liées au système alimentaire.
- Capitaliser les retours d'expérience afin d'accompagner les futurs PAT et démarches alimentaires.